

L'OPTION LATIN

Le collège Jacques Prévert offre aux élèves la possibilité de commencer l'étude du latin en 5^{ème}. Il s'agit d'une option facultative d'une heure hebdomadaire en 5^{ème}, puis de 2 heures hebdomadaires en 4^{ème} et en 3^{ème}.

L'année de 5^{ème} est considérée comme une année de découverte et d'initiation. Les deux années de 4^{ème} et de 3^{ème} sont des années d'approfondissement. Il sera donc demandé aux élèves **un engagement pour trois années**. L'arrêt du latin ne pourra qu'être exceptionnellement envisagé en fin de 5^{ème} (en cas de difficultés importantes uniquement). Il n'est pas possible d'abandonner l'option en fin de 4^{ème}, ni de débiter l'option après la classe de 5^{ème}. Les élèves de latin sont répartis sur plusieurs classes.

Du point de vue des apprentissages, il ne faut pas craindre une charge de travail trop lourde : l'essentiel du travail s'effectue en classe même si de courtes leçons restent à apprendre à la maison.



Qu'apprend-on en cours de latin ?

Les cours s'organisent autour de **trois objectifs principaux** :

- comprendre le **fonctionnement d'une langue ancienne** en lisant et traduisant des textes écrits par les Romains il y a près de deux mille ans.
- découvrir la **mythologie** et **l'histoire de la civilisation latine** à travers des textes, des images, mais aussi des sorties (musées, voyages...).
- étudier l'**étymologie** pour comprendre l'orthographe et le sens des mots français.

Pourquoi choisir cette option ?

Le latin (comme le grec) a donné la majorité des mots français (plus de 80%) et est à l'origine de plusieurs langues européennes. Son étude permet donc de **progresser en français** (et dans les autres langues vivantes) grâce à une meilleure maîtrise du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe.

Cette option permet aussi à l'élève d'**enrichir sa culture générale** et d'**améliorer ses facultés de raisonnement**. Elle lui donne ainsi des chances supplémentaires dans la poursuite de ses études. L'étude des langues anciennes est d'ailleurs essentielle pour les élèves qui envisagent des **études littéraires** (lettres, langues, histoire), des études de **droit** et de **médecine**. Mais elle est aussi, par les méthodes qu'elle utilise et l'ouverture qu'elle apporte, un apport précieux pour les élèves qui se destinent à des études **économiques** et **scientifiques**.

Enfin, le latin peut rapporter des points bonus au brevet.

Attention : Le latin est proposé à tous les élèves, mais il nécessite cependant d'être en capacité de suivre l'enseignement d'une matière supplémentaire.

Nous attirons votre attention sur l'importance de la motivation de votre enfant pour suivre cet enseignement.